

Présentation du projet de base d'adresses locale (BAL) de Picherande

1. Une Base Adresse Locale (BAL):

Pourquoi ?

- Une BAL permet un repérage efficace (notamment par GPS) pour la Poste, ENEDIS, Orange, les livreurs, les locataires de gîtes. Elle peut sauver une vie si cela permet aux services de secours d'arriver plus vite !
- Les opérateurs de la fibre font de l'existence d'une BAL une condition absolue pour intervenir. Et une loi actuellement en discussion au Parlement va rendre obligatoire la BAL pour toutes les communes.

Comment ?

- On utilise un logiciel libre (gratuit) et on construit la base sur un site du gouvernement.
- On fixe la liste des voies (routes, chemins, rues, lieux-dits) auxquelles vont être rattachés les bâtiments puis on positionne les numéros sur la carte devant chaque bâtiment.

Le conseil municipal valide la base avant publication. La BAL publiée devient disponible pour tous les acteurs économiques. Elle peut être modifiée à tout moment pour tenir compte de changements ou corriger des erreurs.

2. Méthode de travail.

Le travail partira d'une ébauche élaborée par l'équipe de projet.



Le schéma général des voies, leur nombre et leur nom sont bien sûr provisoires et tout peut évoluer pendant le travail de validation auquel l'ensemble de la population de la commune est invitée à participer.

Au-delà du nombre de voies et de leur nom, il faut attribuer les numéros et déterminer les coordonnées GPS associées (entrée du bâtiment, portail, entrée de chemin). C'est pour cette validation détaillée que l'intervention des personnes concernées est bien sûr indispensable.

Chemin de Ravel
11 numéros

385 Chemin de Ravel - Picherande (63279)

385 | suffixe

Positions ?

| Type | Latitude | Longitude |
|--------|-----------|-----------|
| Entrée | 45.462884 | 2.788403 |

Ajouter une position au numéro

Pour permettre à chacun de ne se mobiliser que pour les lieux qui le concernent le plus, le travail se fera par secteurs géographiques. Les groupes de travail par secteur auront un coordinateur (un membre du conseil municipal), mais la composition du groupe ne sera pas figée : les réunions de travail seront ouvertes à tous. Elles seront annoncées par affiches à la mairie et chez les commerçants et sur le site de la mairie. Toutes les personnes qui souhaitent recevoir par mail les documents de travail, les annonces de réunion et les comptes rendus de réunions sont invitées à déposer leur adresse mail en mairie. Elles pourront ainsi suivre l'évolution du travail même si elles ne peuvent pas assister aux réunions, et faire parvenir leurs observations et suggestions au coordinateur du groupe.

Les documents de travail seront disponibles sur le site de la mairie dans une rubrique spécifique réservée à ce projet. Dans un premier temps, le site permettra de consulter les documents de lancement (présentation générale et fiches par secteur). Il s'enrichira ensuite des compte-rendu de réunions.

Le conseil municipal interviendra à la fin du processus pour valider le travail. Ce n'est qu'après cette validation que le brouillon de la base locale pourra être publié et être consultable par tous.

3. Calendrier prévisionnel :

- Travaux des groupes de travail : janvier - juin 2022.
- Restitution des travaux en conseil pour validation des choix effectués: fin juin 2022
- Réunion publique de restitution des travaux : juillet 2022
- Derniers ajustements, approbation du projet par le conseil et publication de la base : septembre 2022
- Pose des plaques de nom de rues et de numéro : fin 2022 – début 2023.

Pour toute question ou observation, vous pouvez joindre l'équipe de coordination:

- Michel TALY : michel.taly@orange.fr 06 27 01 39 44
- Jean-Philippe CORNET: jphilippe.cornet@gmail.com 07 50 87 95 13